



Procès-verbal de la 9^{ième} **assemblée régulière** 2005-2006 des membres du Conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais tenue, le lundi, 13 février 2006, à 10 h 00, à la salle de conférence de la Maison de l'Outaouais au 394, boul. Maloney ouest à Gatineau.

PRÉSENCES

Madame Paulette Lalande, vice-présidente et préfet de la MRC Papineau
Monsieur Aurèle Desjardins, trésorier et conseiller à la ville de Gatineau
Monsieur Robert Bussière, maire de la municipalité de La Pêche
Monsieur Robert Coulombe, maire de la ville de Maniwaki
Monsieur Denis Dubé, vice-recteur à l'UQO, représentant du secteur de l'éducation supérieure
Monsieur Raymond Durocher, maire de la municipalité de Fort-Coulonge
Madame Christine Émond-Lapointe, Concertation des commissions scolaires de l'Outaouais, représentante du secteur éducation primaire-secondaire
Madame Jocelyne Houle, conseillère à la ville de Gatineau
Monsieur Michael McCrank, préfet de la MRC du Pontiac
Monsieur Jean Perras, maire de la municipalité de Chelsea
Monsieur M. Armand Renaud, maire de la municipalité de l'Ange-Gardien
Monsieur Normand Vachon, maire de la municipalité de Mayo
Madame Lise Waters, présidente de l'URLSO, représentante du secteur de la culture et des loisirs
Monsieur Jean Hébert, directeur général de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais

AUTRES PRÉSENCES

Monsieur Pierre Ricard, directeur régional du ministère des Affaires municipales et des Régions
Madame Cécile Chrétien, Office des personnes handicapées du Québec
Monsieur Marc Dubreuil, directeur régional du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
Monsieur Jean Fink, directeur régional du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Faune
Madame Bélangère Gagné, spécialiste en science de l'éducation au ministère de l'Éducation, du Sport et du Loisir
Monsieur Pierre Gagnon, directeur régional adjoint d'Emploi-Québec
Monsieur Claude Landry, directeur régional d'Emploi-Québec
Monsieur Jeffrey MacHan, directeur régional du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
Monsieur Marc Michaud, conseiller, ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Forêt
Monsieur Carol Morin, agent de développement au ministère des Affaires municipales et des Régions
Monsieur Lahouari Senouci, adjoint exécutif et Coordonnateur du projet ACCORD-Outaouais au Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
Monsieur Marc Boily, directeur de Développement Économique Canada
Madame Nicole Desroches, directrice générale du CREDDO
Monsieur François Grenier, directeur général de l'URSLO
Monsieur Louis-Philippe Hurtubise, directeur général d'Action Forêt Outaouais
Monsieur François Lapointe, gestionnaire principal, Commission de la Capitale Nationale
Madame Gabrielle Simonyi, gestionnaire principale, Commission de la Capitale Nationale
Monsieur Étienne Simard d'OREGAND
Monsieur Jacques Demers, citoyen de la ville de Gatineau
Monsieur Pierre Boucher, agent de communication et de développement de la CRÉO
Madame Suzanne Chicoine, agente de développement de la CRÉO

Madame Anne-Marie Decelles, coordonnatrice adjointe de la Table Jeunesse Outaouais
Monsieur Daniel Fortin, agent de développement de la CRÉO
Monsieur Benoit Gauthier, coordonnateur de la Table Jeunesse Outaouais
Madame Francine Lamarche, secrétaire de direction de la CRÉO
Madame Roxanne Lauzon, agente de développement de la CRÉO
Madame Nathalie Lavoie, agente de communication de la Table Jeunesse Outaouais
Madame Anne-Marie Trudel, agente de développement de la CRÉO

1.- OUVERTURE

En l'absence du président, Madame Paulette Lalande présidera l'assemblée.

Ayant constaté le quorum, la présidente de l'assemblée, Madame Paulette Lalande ouvre la séance à 10h05.

2.- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CA-05-06-120

Monsieur Aurèle Desjardins appuyé par
Monsieur Denis Dubé

propose l'adoption de l'ordre du jour en y ajoutant les points marqués d'un astérisque et en retirant le point 10b).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 1.- Ouverture du Conseil d'administration
- 2.- Adoption de l'ordre du jour (décision)
- 3.- Adoption du procès-verbal de la rencontre du 16 janvier 2006 (décision)
- 4.- Rapport du président :
 - a) Activités (information)
 - b) Rapport de la Table Québec-Régions (TQR) du 9 février 2006 (information)
 - c) Calendrier des assemblées du Conseil d'administration 2006-2007 (décision)
 - d) Dépôt de la composition des membres du conseil d'administration (information)
 - e) Dépôt de l'avis déposé le 2 février 2006 à la Commission spéciale sur la Loi électorale (information)
- 5.- Rapport du directeur général :
 - a) Activités (information)
 - b) Adoption de l'évolution des dépenses de novembre et décembre 2005 (décision)
 - c) Table Jeunesse Outaouais :
 - Adoption de l'évolution des dépenses au 30 novembre 2005 (décision)
 - Tableau des projets FRIJ et AJS (information)
 - d) Table Fonds de développement régional (FDR) et ententes spécifiques y incluant tous les projets déposés (information)
 - e) Plan quinquennal 2006-2011 – état de situation (information)
 - f) Problématiques règlements municipaux et industrie forestière (information)
 - g) Revue de presse (information)

- 6.- Commissions régionales – rapport d’activités :
- a) Développement social et Santé, Monsieur Pierre Rondeau
 - b) Culture et Loisir, Madame Lise Waters
 - * - Modification de la composition de la commission (décision)
 - c) Aménagement du territoire, Environnement et Développement durable, Monsieur Denis Côté
- 7.- Avis régional sur la délimitation des territoires des bureaux coordonnateurs du milieu familial (décision) (dépôt sur place)
- 8.- Dossier Forêt :
- a) Dépôt de l’entente concernant la mise en œuvre du Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts (information)
 - b) Dépôt de l’entente concernant la mise en œuvre du Programme relatif à l’implantation de commissions forestières régionales et à la conception et à la préparation de plan régionaux de développement forestier (information)
- 9.- État de situation – Transport collectif en milieu rural – région de l’Outaouais (information)
- 10.- Fonds de développement régional (FDR)
- Projets :
- a) Portrait de l’économie sociale et diagnostic des entreprises d’économie sociale (décision)
 - b) Keskinada Loppet – édition 2006 (décision)
- 11.- Désignation de Fort-Coulonge comme ville mono-industrielle (décision) (dépôt sur place)
- 12.- Présentation de la Commission de la Capitale Nationale – Étude d’évaluation environnementale des nouvelles liaisons interprovinciales (François Lapointe et Gabrielle Simonyi de la CCN)
- 13.- Présentation ACCORD (Lahouari Senouci, MDEIE)
- 14.- Questions diverses : (ouvert)
- Affaires nouvelles :
- * a) Q-2.r.8 – Gestion des fosses septiques dans les municipalités
 - * b) Consultation sur les véhicules hors route (information)
- 15.- Levée de l’assemblée.

3.- **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 16 JANVIER 2006**

Les membres du Conseil d’administration discutent du contenu du procès-verbal de leur rencontre du 16 janvier 2006.

Des corrections seront apportées au point 8 à la page 7, le 8^e attendu devrait se lire ainsi : « Attendu que le Plan quinquennal 2006-2011 devra être celui de l’ensemble de la région de l’Outaouais; ».

CA-05-06-121

Monsieur Aurèle Desjardins appuyé par
Monsieur Denis Dubé

propose l'adoption du procès-verbal du Conseil d'administration du 16 janvier 2006 en y apportant les corrections demandées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.- RAPPORT DU PRÉSIDENT

a) Activités :

Madame Lalande mentionne que la durée des mandats de trois représentants de la société civile au sein du conseil d'administration de la CRÉO sont échus et que ces postes devront faire l'objet d'un renouvellement au prochain conseil d'administration.

Il s'agit des postes suivants :

- Secteur économie représenté par Madame Diane Nault ex-présidente du CRPMT;
- Secteur de la science représenté par monsieur Denis Côté, président de l'IQAFF;
- Secteur de l'éducation primaire-secondaire représenté par madame Christine Émond-Lapointe, présidente du CCSO.

Suite aux discussions qui ont eu lieu entre les membres du conseil d'administration, les membres ont convenu qu'il était préférable pour la CRÉO, qui est une jeune organisation, d'assurer une certaine continuité dans les travaux présentement en cours et de renouveler les mandats des membres des secteurs : science et éducation primaire et secondaire et de remplacer le représentant du secteur économie par le nouveau président du Conseil régional des partenaires du marché du travail de l'Outaouais.

Cette décision sera à l'ordre du jour au prochain conseil d'administration de la CRÉO qui aura lieu le 13 mars prochain.

En l'absence du président, Madame Paulette Lalande demande au directeur général, Monsieur Jean Hébert de faire le rapport d'activités du président.

b) Rapport de la Table Québec Régions (TQR) :

Lors de la Table Québec-Régions qui a eu lieu les 9 et 10 février 2006 à Québec, les présidents des CRÉ ont eu un petit déjeuner avec le Premier ministre du Québec. Le financement des CRÉ a été abordé et le premier ministre s'est montré ouvert à une augmentation graduelle des budgets des CRÉ. Suite aux effets ressentis par certaines régions centrales qui ne bénéficient pas des avantages fiscaux qu'ont les régions ressources, un comité de travail a été mis sur pied et est mandaté pour proposer des solutions au gouvernement. L'Outaouais participera à ce comité afin d'y représenter les MRC ressources. Le président a sensibilisé le premier ministre à la demande de l'Outaouais pour que la MRC Papineau soit désignée MRC ressource.

Plusieurs ministres ont présenté, lors de cette TQR, leurs réponses de leur ministère aux demandes des CRÉ :

- Madame Michelle Courchesne, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale nous a informés que nous devrions recevoir sous peu le profil des organismes communautaires de l'Outaouais et que les CRÉ seraient impliqués dans le dossier de la lutte à la pauvreté.
- Madame Lise Thériault, ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles veut que les ententes spécifiques régionales soient poursuivies et que des plans d'action régionaux soient élaborés.
- Monsieur Yvon Vallières, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation a eu des échanges avec les présidents sur la protection des territoires agricoles et le remboursement des taxes aux entreprises agricoles. Certaines initiatives qui auront des impacts en région ont été annoncées : Création de TRANSAQ (transformation alimentaire Québec) et la réorganisation des services-conseils en agriculture.
- Monsieur Michel Després, ministre des Transports et Julie Boulet, ministre déléguée aux Transports ont déposé le document de consultation sur les véhicules hors route et ont signifié que les CRÉ recevraient un montant de 20 000\$ par année pendant trois ans pour la coordination des réseaux de sentiers. Le MTQ serait à revoir la compensation aux municipalités afin de tenir compte des investissements réels. Ouverture à intégrer des tronçons régionaux au réseau national de la Route verte. Les CRÉ seraient l'instance régionale responsable du transport rural collectif intégré, à cet effet deux projets pilotes ont été retenus par le MTQ.
- Le président de la CRÉO a proposé que la TQR forme un comité tripartite (MAMR-CRÉ- MTQ) portant sur le financement récurrent du transport collectif en milieu rural et que ce comité fasse rapport à la prochaine TQR. Cette proposition a été retenue par la TQR.
- Monsieur Jean Marc Fournier, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport a proposé trois actions majeures : La relance des tables éducation interordres (commissions scolaires, CEGEP, universités), l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes d'âge scolaire en région et des ententes de partenariat entre les unités régionales de loisir et de sport et les CRÉ. Le ministre désire une réponse préliminaire des CRÉ avant le 15 mars et qu'une entente soit conclue entre la CRÉO et l'URLSO avant juin 2006.
- Monsieur Pierre Marsan a déposé un bilan du forum des générations.
- Monsieur Benoît Pelletier, ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques a fait une présentation de la réforme du mode de scrutin qui a suscité des échanges avec les présidents de CRÉ. Le poids des régions a été une thématique importante.
- Madame Carole Thériège, ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine a abordé les volets des services de garde, des politiques familiales municipales et de la condition féminine. Le sujet des bureaux coordonnateurs a été soulevé par notre président qui a indiqué à la ministre notre volonté d'en avoir 11 dans l'Outaouais.

c) Calendrier des assemblées du Conseil d'administration 2006-2007 :

La présidente de l'assemblée, Madame Paulette Lalande présente aux membres le calendrier des rencontres 2006-2007 du conseil d'administration de la CRÉO. Les assemblées prévues à l'extérieur de Gatineau auront lieu aux endroits suivants :

24 avril 2006	- Hôtel Royal William à Montebello situé dans la MRC de Papineau
11 septembre 2006	- Club de l'Âge d'Or à Fort-Coulonge dans la MRC de Pontiac
30 octobre 2006	- Complexe sportif de La Pêche situé dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais
30 avril 2007	- Château Logue à Maniwaki dans la MRC Vallée-de-la-Gatineau

CA-06-07-122

Monsieur Aurèle Desjardins appuyé par
Madame Lise Waters

propose l'adoption du calendrier des rencontres 2006-2007 du conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais en y précisant les endroits où auront lieu les assemblées à l'extérieur de la Maison de l'Outaouais.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

d) Dépôt de la composition des membres du conseil d'administration :

Suite aux corrections demandées lors du dernier conseil d'administration, Madame Lalande dépose la nouvelle composition du conseil d'administration de la CRÉO.

e) Dépôt de l'avis déposé le 2 février 2006 à la Commission spéciale sur la Loi électorale :

La présidente de l'assemblée, Madame Paulette Lalande mentionne aux membres que la CRÉ de l'Outaouais a présenté cet avis le 2 février dernier devant la Commission spéciale sur la Loi électorale.

Monsieur Jean Perras souligne la qualité de la présentation, le fait que les membres du conseil d'administration ont eu le document à temps et qu'ils ont pu émettre leur avis et le bon travail accompli dans ce dossier par madame Anne-Marie Trudel, agente de développement à la CRÉO.

5.- RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

a) Activités :

La présidente de l'assemblée invite le directeur général, Monsieur Jean Hébert à présenter son rapport d'activités.

Monsieur Hébert mentionne que le poste de coordonnateur du Fonds soutien Outaouais est présentement affiché et que le processus de sélection est en cours.

b) Adoption de l'évolution des dépenses de novembre et décembre 2005 :

La présidente de l'assemblée demande au directeur général, Monsieur Jean Hébert de présenter l'évolution des dépenses de novembre et décembre 2005.

CA-05-06-123

Madame Christine Émond-Lapointe appuyée par
Monsieur Aurèle Desjardins

propose d'adopter l'évolution des dépenses de novembre et décembre 2005, telle que déposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Monsieur Jean Perras souligne qu'il serait important de mieux arrimer les travaux de la TQM avec ceux de la TQR sur les questions du financement des CRÉ, de la fiscalité municipale et de la régionalisation.

c) Table Jeunesse Outaouais :

- Adoption de l'évolution des dépenses au 30 novembre 2005 :

Tel que convenu lors du dernier conseil d'administration, Monsieur Jean Hébert présente l'évolution des dépenses de la Table Jeunesse Outaouais au 30 novembre 2005.

Le directeur général mentionne que le Fonds jeunesse est un fonds régionalisé dont la CRÉO est imputable et qui est géré en partenariat avec la Table Jeunesse Outaouais. Attendu les marges de manœuvre financières très limitées du FDR, tous les projets jeunesse devraient être financés prioritairement et majoritairement par le Fonds jeunesse et que le FDR ne devrait intervenir qu'en dernier recours et de façon exceptionnelle afin de permettre à la CRÉO de supporter d'autres secteurs qui n'ont pas accès à un fonds régional dédié.

- Tableau des projets FRIJ et AJS :

Le directeur général présente aux membres le tableau des projets du Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ) et du Fonds Action jeunesse structurante (AJS).

CA-06-07-124

Monsieur Raymond Durocher appuyé par
Madame Lise Waters

propose d'adopter l'évolution des dépenses de la Table Jeunesse Outaouais au 30 novembre 2005 ainsi que l'état de situation des projets FRIJ et AJS.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- d) Tableau Fonds de développement régional (FDR) et ententes spécifiques y incluant tous les projets déposés :

La présidente de l'assemblée demande au directeur général de présenter aux membres le tableau du Fonds de développement régional (FDR) et des ententes spécifiques y incluant tous les projets déposés à la CRÉO.

- e) Plan quinquennal 2006-2011 – état de situation :

Le directeur général fait l'état de situation du plan quinquennal 2006-2011 : Nous sommes en attente de certains commentaires et avis de nos partenaires régionaux afin de compléter le bilan de l'entente cadre de développement de l'Outaouais 2000-2005. Le cadre stratégique de référence pour fins de consultation est en cours de conception et d'élaboration par la permanence.

- f) Problématique règlements municipaux et industrie forestière :

Le directeur général mentionne que la CRÉO a reçu de la correspondance de MC Forêt qui expose une situation où une réglementation d'une municipalité locale a pour effet d'empêcher l'industrie forestière de transporter la matière ligneuse récoltée et d'approvisionner des usines sur le territoire de l'Outaouais. Cette situation a des effets économiques qui débordent le niveau local et qui touchent l'ensemble de la région. Il pourrait y avoir des répercussions fâcheuses, entre autres sur la coopérative forestière, des usines de transformation de Thurso et de Maniwaki.

Lors de l'adoption du financement de projets liés à l'industrie forestière, les membres du conseil avaient mentionné l'urgence pour l'industrie de débiter le plus rapidement leurs opérations en forêt. Le directeur désire sensibiliser les élus à l'importance d'ajuster les réglementations municipales afin de favoriser, de leur part, le retour des entreprises en forêt.

La CRÉO, les ministères ou les autres municipalités n'ont pas le pouvoir ou de juridiction pour intervenir dans ce dossier. Il y aurait lieu de favoriser des échanges entre les maires dans chacune des MRC afin de trouver des solutions et d'éviter que de telles situations se reproduisent.

- g) Revue de presse :

Le directeur général présente les activités de communication de la CRÉO.

6.- COMMISSIONS RÉGIONALES – RAPPORT D'ACTIVITÉS

- a) Développement social et Santé, Monsieur Pierre Rondeau :

En l'absence de Monsieur Pierre Rondeau, président de la commission régionale Développement social et Santé, Madame Roxanne Lauzon, agente de développement fait un résumé des activités de la commission.

- b) Culture et Loisir, Madame Lise Waters.

Madame Lise Waters, présidente de la commission régionale Culture et Loisir dépose une proposition de modification de la composition de la commission;

ATTENDU le désistement de Madame Isabelle Lance en tant que représentante Jeune au sein de la commission Culture et Loisir;

ATTENDU que la Table Jeunesse Outaouais souhaite que Madame Isabelle Léger devienne sa représentante à la Commission Culture et Loisir;

CA-05-06-125

Monsieur Normand Vachon appuyé par
Madame Lise Waters

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais nomme Madame Isabelle Léger comme membre de la commission Culture et Loisir en remplacement de Madame Isabelle Lance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- c) Aménagement du territoire, Environnement et Développement durable, Monsieur Denis Côté :

En l'absence de Monsieur Denis Côté, président de la commission régionale Aménagement du territoire, Environnement et Développement durable, Monsieur Daniel Fortin, agent de développement fait un résumé des activités de la commission.

7.- AVIS RÉGIONAL SUR LA DÉLIMITATION DES TERRITOIRES DES BUREAUX COORDONNATEURS DU MILIEU FAMILIAL

ATTENDU que la superficie de la région de l'Outaouais est un enjeu important influençant la délimitation des territoires des bureaux coordonnateurs puisqu'elle représente 32 973 km² ;

ATTENDU que les statistiques démontrent que la région de l'Outaouais est vouée à une croissance démographique contrairement aux autres régions du Québec et plus particulièrement, dans le secteur Gatineau de la ville de Gatineau;

ATTENDU que le plan de développement des centres de la petite enfance est inachevé et qu'il aura un impact sur le nombre de places alloué par bureau coordonnateur et la gestion de ce dernier;

ATTENDU que les frontières des territoires des municipalités régionales de comté (MRC) servent comme unité de base pour la délimitation des territoires en milieu rural ;

ATTENDU la forte densité que l'on retrouve dans la ville de Gatineau et ses différents secteurs ;

ATTENDU que la CRÉO et ses partenaires régionaux jugent que le nombre maximal de places subventionnées accordé à un bureau coordonnateur doit être de 600 places pour assurer le bon fonctionnement et la saine gestion d'un bureau coordonnateur ;

ATTENDU que la concertation liée au choix et aux opérations futures des bureaux coordonnateurs est d'une importance primordiale et par le fait même, que la CRÉO demande à la Ministre de régionaliser le choix de ces bureaux coordonnateurs et veut être impliquée dans ce choix en Outaouais ;

CA-05-06-126

Madame Christine Émond-Lapointe appuyée par
Monsieur Aurèle Desjardins

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais recommande à la ministre, Madame Carole Thériault, ainsi qu'à son groupe de travail national l'implantation de onze bureaux coordonnateurs au sein de la région et que ceux-ci soient divisés de la façon suivante :

Bureaux coordonnateurs en fonction de la proposition de la région de l'Outaouais

	<i>Nbr place</i>	<i>Nbr BC</i>
Ville de Gatineau	3493	7
<i>Secteur Aylmer</i>	492	1
<i>Secteurs Buckingham /Masson-Angers</i>	525	1
<i>Secteur Gatineau ouest (à l'ouest du boul. de l'Hôpital)</i>	588	1
<i>Secteur Gatineau centre (entre boul. de l'Hôpital et boul. Labrosse)</i>	515	1
<i>Secteur Gatineau est (à l'est du boul. Labrosse)</i>	553	1
<i>Secteur Hull sud (au sud de Saint-Raymond)</i>	446	1
<i>Secteur Hull nord (au nord de Saint-Raymond)</i>	374	1
MRC La Vallée-de-la-Gatineau	384	1
MRC Les Collines-de-l'Outaouais	499	1
MRC de Papineau	217	1
MRC de Pontiac	156	1
Total	4749	11

Et

Considérant que la concertation liée à la sélection et aux futures opérations des bureaux coordonnateurs est d'une importance primordiale, la Conférence régionale des élus de l'Outaouais recommande à la ministre Carole Thériault de régionaliser le choix des bureaux coordonnateurs et d'impliquer la CRÉ de l'Outaouais dans cette démarche ainsi que dans les prochaines étapes du processus de consolidation du réseau de services de garde éducatifs à l'enfance en milieu familial en Outaouais.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

Monsieur Armand Renaud et Monsieur Jean Perras inscrivent leur dissidence. Leur opposition à la proposition n'est pas nécessairement sur le fond mais sur le fait qu'ils n'ont pas pu prendre préalablement connaissance de l'avis et n'ont pas eu l'occasion de valider auprès de leur milieu les recommandations qui ont été proposées.

Le directeur général, Monsieur Jean Hébert souligne l'excellent travail de Madame Roxanne Lauzon, agente de développement à la CRÉO et responsable de ce dossier qui a été capable de concerter les partenaires et produire cet avis régional dans des circonstances difficiles et des délais très courts.

8.- DOSSIER FORÊT

Le directeur général dépose deux projets d'entente concernant la mise en œuvre du Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts ainsi que la mise en œuvre du Programme relatif à l'implantation de commissions forestières régionales et à la conception et à la préparation de plans régionaux de développement forestier.

9.- ÉTAT DE SITUATION – TRANSPORT COLLECTIF EN MILIEU RURAL – RÉGION DE L'OUTAOUAIS

Le directeur général demande à Madame Roxanne Lauzon de présenter brièvement l'état de situation. Le directeur mentionne que le transport collectif en milieu rural est un dossier prioritaire et qu'un projet sera déposé à cet effet au prochain conseil d'administration. L'intervention de la CRÉO en sera une de transition afin de permettre de continuer le service dans la prochaine année et de profiter des prochains mois pour trouver des solutions au besoin de financement récurrent de ce service dans le milieu rural. À cet effet, la CRÉO participera à un comité de la TQR car une des avenues à explorer est un financement du transport collectif en milieu rural via les droits d'immatriculation perçus par Québec.

Monsieur Jean Perras demande que le document soit envoyé à la Société de transport de l'Outaouais (STO) afin d'explorer les possibilités de partenariat entre l'urbain et le rural.

10.- FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL (FDR)

a) Portrait de l'économie sociale et diagnostic des entreprises d'économie sociale :

ATTENDU que l'économie sociale est un secteur prioritaire du développement économique de l'Outaouais;

ATTENDU que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais est dans un processus de réflexion stratégique dans le but d'adopter un plan quinquennal 2006-2011 en juin 2006;

ATTENDU que dans le cadre de l'élaboration du plan quinquennal 2006-2011, un bilan de l'économie sociale doit être produit ;

ATTENDU que le Pôle régional en économie social est une structure inclusive et régionale en économie sociale (entreprises et intervenants) ;

ATTENDU que la Coopérative de développement économique communautaire de Gatineau (CDEC) co-préside avec la Coopérative de développement régional Outaouais-Laurentides (CDROL), le Pôle régional en économie sociale ;

CA-05-06-127

Monsieur Normand Vachon appuyé par
Monsieur Robert Bussière

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais verse, dans le cadre du Fonds de développement régional (FDR), un montant 3 500 \$, représentant 4,5 % du coût total du projet, à la Coopérative de développement économique communautaire de Gatineau pour la réalisation d'un bilan de l'économie sociale et d'un diagnostic des entreprises d'économie sociale menant à un plan d'action 2006-2011 du secteur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) Keskinada Loppet – édition 2006 :

ATTENDU que contrairement au projet de Marathon canadien de ski qui touchait le territoire de deux régions administratives, trois MRC et la ville de Gatineau, le projet de Keskinada Loppet touche un territoire plus local (la ville de Gatineau et une petite partie de Chelsea dans le Parc de la Gatineau);

ATTENDU que l'intervention de la CRÉO dans le projet de Marathon canadien de ski était exceptionnelle et non récurrente et que l'acceptation du projet ne constituait en aucun cas la création d'un précédent;

ATTENDU que le besoin d'une intervention financière de la CRÉO n'a pas été clairement démontré par le promoteur. Le promoteur ayant pu réaliser ses activités avec un budget de 297 000 \$ en 2004 et de 343 000\$ en 2005, nous nous posons des questions sur la subite augmentation de 50 000\$ qui porte son coût du projet en 2006 à 393 000\$ et ce particulièrement dans l'optique d'une situation jugée précaire face à son financement;

ATTENDU que nous croyons que le promoteur pourra réaliser son projet en réaménageant ses dépenses en fonction de ses revenus;

ATTENDU que le CRDO et la CRÉO n'ont jamais, par le passé financé le promoteur;

ATTENDU les nombreuses demandes de financement actuellement en attente et les faibles disponibilités financières actuelles du FDR;

CA-05-06-128

Monsieur Normand Vachon appuyé par
Monsieur Denis Dubé

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais ne s'engage pas financièrement dans le présent projet.

Toutefois la Késkinada Loppett sera invitée à s'associer avec le Marathon canadien de ski et les autres partenaires intéressés afin d'entreprendre des démarches favorisant le développement du produit récréo-touristique : Ski de fonds. Le financement de cette action est déjà prévu dans l'aide que la CRÉO a accordée au Marathon canadien de ski. L'objectif visé est la mise en place de stratégies visant, d'une part, à augmenter la synergie entre ces acteurs majeurs et, d'autre part, à entreprendre des démarches visant à assurer la viabilité des organismes et la pérennité des événements liés au ski de fond dans les années à venir.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.- DÉSIGNATION DE FORT-COULONGE COMME VILLE MONO-INDUSTRIELLE

ATTENDU que le gouvernement a annoncé une mesure de 30 millions de dollars sur trois (3) ans, pour soutenir les villes mono-industrielles lors du discours Budget 2005-2006;

ATTENDU que le 17 octobre 2005, le gouvernement a rendu publique la stratégie gouvernementale auprès des territoires vulnérables;

ATTENDU que la crise actuelle dans le domaine forestier engendre des difficultés socio-économiques sans pareil pour notre collectivité;

ATTENDU que les mesures annoncées ne s'appliquent pas à la municipalité du village de Fort-Coulonge;

ATTENDU que la municipalité du Village de Fort-Coulonge et la municipalité de Mansfield et Pontefract formant une communauté naturelle;

ATTENDU qu'à la MRC de Pontiac, lors d'une rencontre tenue le 24 janvier 2006 avec les différents ministères, la municipalité de Fort-Coulonge n'a pas été incluse;

ATTENDU que les deux communautés sont affectées directement par les fermetures d'usines, soit les Produits Forestiers Coulonge et Tembec Davidson, occasionnant une perte de 150 emplois pour Fort-Coulonge;

CA-05-06-129

Monsieur Robert Coulombe appuyé par
Monsieur Jean Perras

propose qu'une demande soit adressée aux ministères MDEI, MAMR afin de faire reconnaître le village de Fort-Coulonge comme ville mono-industrielle ainsi que la MRC de Pontiac, pour bénéficier de l'aide gouvernementale telle qu'annoncée. De plus, le maire est autorisé à signer le contrat de diversification et de développement avec la MRC de Pontiac et la ministre des Affaires municipales et des Régions.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.- PRÉSENTATION DE LA COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE – ÉTUDE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES NOUVELLES LIAISONS INTERPROVINCIALES

Monsieur François Lapointe et Madame Gabrielle Simonyi de la Commission de la Capitale nationale font la présentation sur l'étude d'évaluation environnementale des nouvelles liaisons interprovinciales.

13.- PRÉSENTATION ACCORD

Monsieur Lahouari Senouci, adjoint exécutif et coordonnateur du projet ACCORD-Outaouais fait la présentation sur le créneau leader de la production et transformation du bois de type feuillu.

14.- QUESTIONS DIVERSES

Affaires nouvelles :

- a) Projet Q-2.r.8 - Gestion des fosses septiques dans les municipalités :

Monsieur Jean Perras, maire de la municipalité de Chelsea expose une problématique lié à une technologie des traitements ultraviolets des rejets des fosses septiques dans l'environnement et des dangers potentiels pour la santé publique.

- b) Consultation sur les véhicules hors route :

Le directeur général, Monsieur Jean Hébert informe les membres qu'il y aura une commission parlementaire mais que nous ne connaissons pas encore la date. Le comité de la CRÉO sur les sentiers étudiera la proposition gouvernementale et fera rapport au conseil d'administration.

15.- **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Étant donné que les points à l'ordre du jour sont épuisés,

CA-05-06-130

Madame Christine Émond-Lapointe appuyée par
Madame Lise Waters

propose la levée de l'assemblée à 12h10.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ